Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro GMNF, veuillez visiter :
bacprogmnf.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

GESTION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA FAUNE

SESSION 2026

ÉPREUVE E7 : PRATIQUES PROFESSIONNELLES, CAPACITÉS C7.1 ET C7.2

Coefficient : 5 pour l'épreuve E7 dans son ensemble **Durée : 3 heures**

Documents techniques et documents réponse fournis avec le sujet. Équipements de protection individuelle adaptés aux opérations pratiques si celles-ci sont réalisées.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse du site, des objectifs et des contraintes (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Choix des techniques et calculs de chantier (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Préparation et conduite du protocole opératoire (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 4 : Prévention, sécurité et contrôle de fin de chantier (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

Calculatrice simple autorisée pour les calculs de chantier présentés dans le sujet.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : CHANTIER DE RESTAURATION DE LA PRAIRIE HUMIDE DES PRÉS-NEUFS, COMMUNE DE SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE, VENDÉE

Cadre de l'évaluation : MP7 correspond aux capacités C7.1, intervenir sur la végétation herbacée, et C7.2, intervenir sur la végétation ligneuse. Ces capacités sont évaluées dans le cadre de l'épreuve E7 : Pratiques professionnelles, laquelle porte également sur d'autres capacités. Il n'existe pas d'épreuve écrite nationale autonome intitulée « Chantiers de restauration des écosystèmes » ni de durée nationale écrite propre à MP7/C7.

Vous intervenez au sein de l'équipe de l'entreprise fictive ÉcoRives Vendée, mandatée par la commune de Saint-Laurent-sur-Sèvre pour restaurer une prairie humide en cours d'embroussaillement. Le présent dossier décrit une situation professionnelle mobilisant C7.1 et C7.2. Le barème de cette situation est établi sur 20 points et ne constitue pas le coefficient de MP7 : le coefficient 5 s'applique à l'épreuve E7 dans son ensemble.

Le chantier se déroule le 15 septembre 2026. La zone d'intervention est délimitée sur le DT 1. Les consignes du maître d'ouvrage sont les suivantes : maintenir les deux îlots de refuge herbacé, préserver la mare et sa bande de protection, couper les ligneux ciblés sans dessouchage, exporter les rémanents hors des zones humides et laisser une hauteur résiduelle d'herbe comprise entre 8 et 12 cm. Aucun travail n'est prévu dans la mare ni dans sa bande de protection de 5 m. Les données nécessaires aux calculs et aux choix techniques figurent dans les documents DT 1 à DT 3.

Les interventions doivent être réalisées par des personnes formées et autorisées pour les matériels concernés, avec les équipements adaptés, après analyse des risques et vérification des conditions du site. Les règles applicables de santé et de sécurité au travail, les consignes du donneur d'ordre et les prescriptions environnementales du chantier doivent être respectées.

PARTIE 1 : Analyse du site, des objectifs et des contraintes (5 points)

Diagnostic opérationnel et lecture des consignes de chantier

À partir des DT 1 et DT 2, établissez les secteurs d'intervention et les contraintes à prendre en compte avant le démarrage des travaux. Les limites indiquées sur le plan sont données en mètres. La zone de chantier est rectangulaire, de 120 m sur 80 m.

Données de diagnostic par secteur

Secteur	Surface	État de la végétation	Consigne
A	4 800 m²	Prairie humide, herbacées denses, hauteur moyenne 65 cm	Fauche avec exportation, hauteur résiduelle 8 à 12 cm
B	2 400 m²	Prairie humide avec deux îlots de refuge de 10 m × 10 m	Fauche sélective, conserver les îlots non fauchés
C	1 200 m²	Saulaie jeune, tiges de diamètre inférieur à 8 cm	Coupe sélective, conservation des arbres repérés
D	1 200 m²	Mare et bande périphérique	Aucune intervention dans la mare et à moins de 5 m de sa limite

Données relevées le 10 septembre 2026 par le maître d'ouvrage.

1.1 (2 points) Identifiez les secteurs dans lesquels une intervention est autorisée. Calculez la surface totale à traiter en herbacées et la surface à traiter en végétation ligneuse. Détaillez vos opérations.

1.2 (1,5 point) Indiquez trois contraintes écologiques ou liées au cahier des charges qui doivent guider l'organisation du chantier. Pour chacune, précisez une mesure concrète à appliquer.

1.3 (1,5 point) À l'aide du DR 1, associez à chaque secteur A à D l'intervention prévue ou l'absence d'intervention. Faites apparaître explicitement les deux îlots de refuge et la bande de protection de la mare.

PARTIE 2 : Choix des techniques et calculs de chantier (5 points)

Intervention sur la végétation herbacée et ligneuse

Les caractéristiques des matériels, les rendements de chantier et les données de consommation sont fournis dans le DT 2. Pour les calculs de surface, utilisez la conversion suivante : $1\ ha = 10\,000\ m^2$. Pour estimer une durée, utilisez $t = S/r$, où t est la durée en heures, S la surface en hectares et r le rendement en hectares par heure. Les rendements sont des valeurs de planification et incluent les manœuvres courantes, mais pas les pauses ni les aléas météorologiques.

Rendements et consommations de référence

Opération ou matériel	Rendement ou consommation	Condition d'utilisation
Débroussailleuse à lame	0,12 ha/h	Herbacées denses, opérateur formé
Faucheuse légère avec ramassage	0,30 ha/h	Terrain portant, accès validé
Coupe manuelle à la scie	0,04 ha/h	Jeunes saules, coupe sélective
Carburant de la débroussailleuse	0,8 L/h	Valeur moyenne de chantier
Carburant de la faucheuse	1,6 L/h	Valeur moyenne de chantier

Valeurs de planification communiquées par l'entreprise pour ce chantier.

2.1 (2 points) Pour la surface herbacée à traiter, soit les secteurs A et B après déduction des deux îlots de refuge, calculez la surface en hectares. Calculez ensuite la durée estimée avec la débroussailleuse à lame et avec la faucheuse légère. Présentez les résultats au centième d'heure et indiquez lequel des deux matériels est le plus rapide selon ces données.

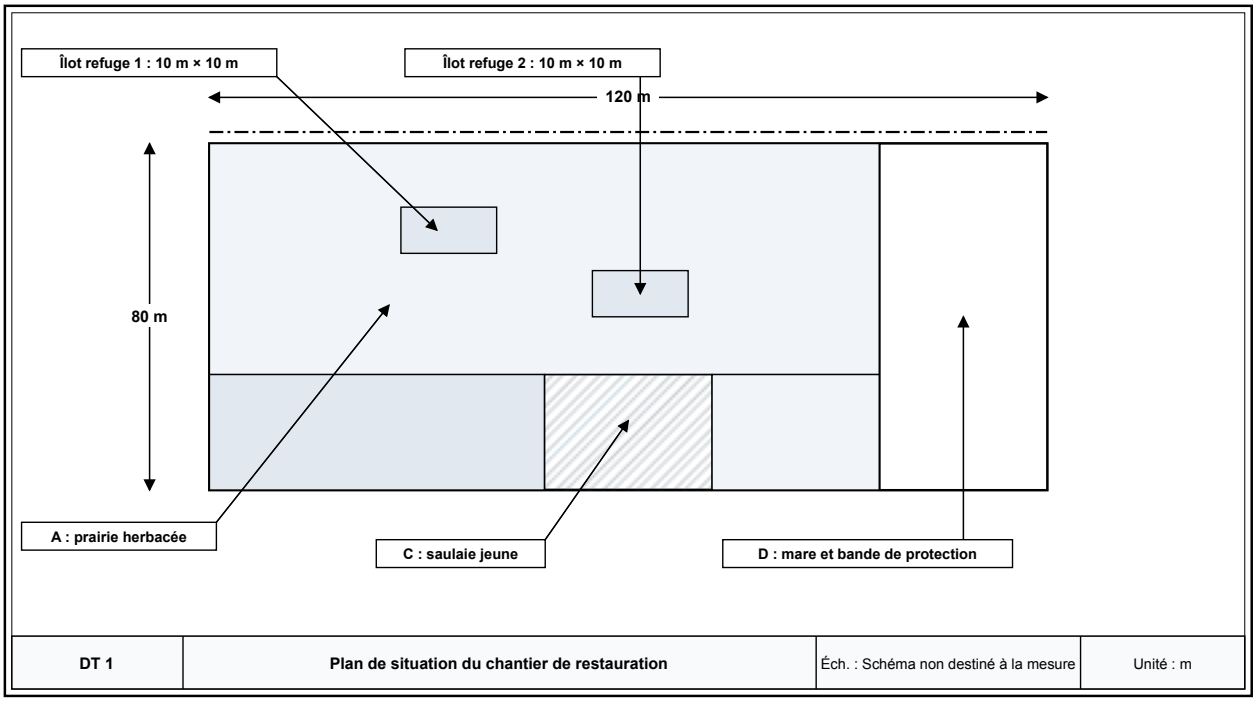
2.2 (1,5 point) Calculez la quantité de carburant estimée pour réaliser l'opération herbacée avec le matériel le plus rapide selon le calcul précédent. La quantité sera arrondie au dixième de litre. Indiquez une limite de cette estimation.

2.3 (1,5 point) Pour le secteur C, choisissez une technique adaptée parmi les matériels décrits dans le DT 2. Justifiez votre choix en tenant compte du diamètre des tiges, de la consigne de coupe sélective et de la portance du sol. Calculez la durée théorique correspondante.

PARTIE 3 : Préparation et conduite du protocole opératoire (6 points)

Organisation des opérations, protection du milieu et gestion des rémanents

Le DT 1 présente l'implantation des secteurs, les accès et les éléments à conserver. Le DT 3 précise les consignes d'organisation, de suivi et de gestion des produits de coupe. Complétez le DR 2 afin de proposer un protocole opératoire cohérent. Les opérations doivent préserver les îlots de refuge, les arbres repérés et la bande de protection de la mare.



DT 1	Plan de situation du chantier de restauration	Éch. : Schéma non destiné à la mesure	Unité : m

3.1 (2 points) Proposez un ordre d'intervention pour les secteurs A, B et C. Justifiez cet ordre par au moins deux éléments liés à l'accès, à la portance ou à la limitation des perturbations du milieu.

3.2 (2 points) Complétez le DR 2 en précisant, pour chaque opération, le matériel, les consignes de réalisation et les éléments à contrôler avant de commencer.

3.3 (2 points) Décrivez la conduite à tenir pour les produits de fauche et les rémanents ligneux conformément au DT 3. Indiquez comment vérifier que la hauteur résiduelle prescrite est respectée et que les zones de conservation n'ont pas été dégradées.

PARTIE 4 : Prévention, sécurité et contrôle de fin de chantier (4 points)

Analyse des risques et prévention lors des travaux sur la végétation

Les opérations comportent des risques liés aux outils de coupe, aux projections, au bruit, aux déplacements sur sol humide et à la présence d'autres personnes. Les exigences générales de prévention du Code du travail s'appliquent : évaluation des risques, formation et autorisation adaptées aux équipements, vérification du matériel, consignes de travail et port des équipements de protection individuelle adaptés. Aucun équipement ne doit être utilisé par une personne non formée ou non autorisée.

Dangers repérés sur le chantier

Situation	Dommage possible	Exemple de mesure de prévention
Utilisation d'un outil de coupe	Coupure, projection, atteinte à un tiers	Balisage, distance de sécurité, vérification et équipement adapté
Déplacement sur sol humide	Glissade, chute, enlisement	Reconnaissance préalable et adaptation de l'accès
Travail avec matériel motorisé	Bruit, vibrations, émission de gaz d'échappement	Entretien, pauses adaptées et équipements de protection appropriés

Éléments à prendre en compte pour la préparation des travaux.

4.1 (2 points) Relevez deux situations dangereuses du tableau et indiquez pour chacune le dommage possible et une mesure de prévention pertinente. Les mesures doivent être adaptées au chantier décrit.

4.2 (1 point) Citez trois vérifications ou mesures à effectuer avant le démarrage d'un matériel motorisé de coupe, en distinguant la vérification du matériel, la préparation de la zone et la protection des personnes.

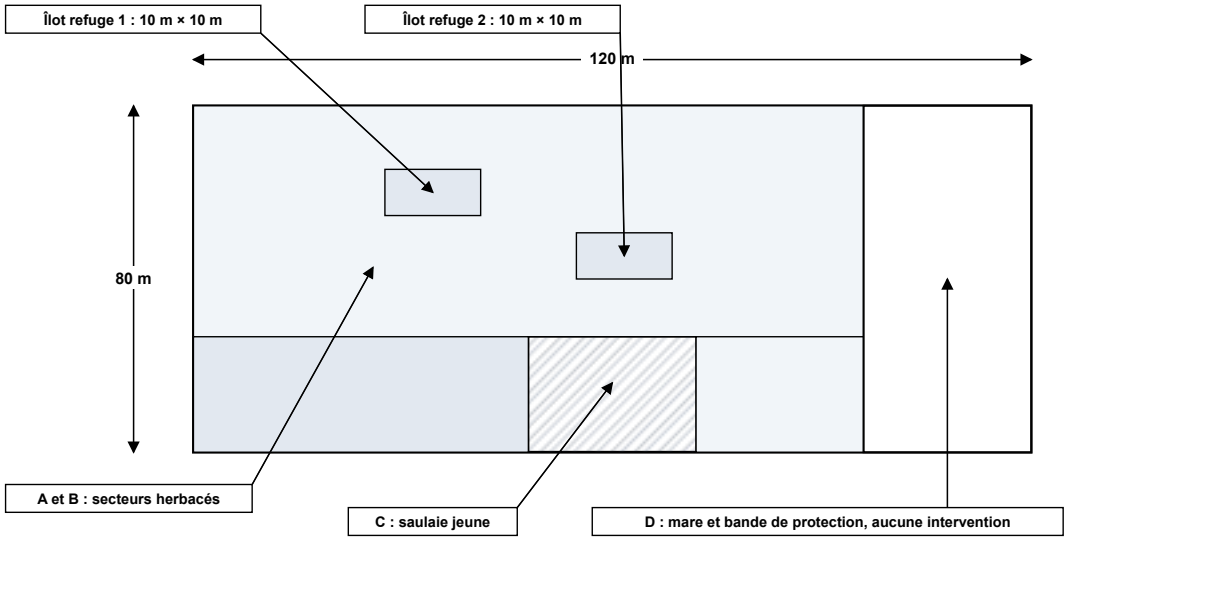
4.3 (1 point) Indiquez deux critères observables permettant de décider que le chantier peut être réceptionné conformément au cahier des charges.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PLAN ET DONNÉES DE SURFACE DU CHANTIER

Le périmètre d'étude mesure 120 m sur 80 m, soit 9 600 m². Les surfaces des secteurs sont : A, 4 800 m² ; B, 2 400 m² ; C, 1 200 m² ; D, 1 200 m². Les secteurs A et B sont des secteurs herbacés. Le secteur B comprend deux îlots de refuge carrés de 10 m de côté chacun, soit 100 m² par îlot. Le secteur C est une saulaie jeune. Le secteur D comprend la mare et sa bande de protection. Les proportions du schéma sont indicatives ; les surfaces chiffrées ci-dessus font foi pour les calculs.



DT 1	Plan de situation et éléments à préserver	Éch. : Schéma non destiné à la mesure	Unité : m

DT 2 : FICHE DE CHOIX DES MATÉRIELS ET DONNÉES DE RENDEMENT

Les rendements fournis sont des rendements de planification propres au chantier. Ils ne constituent pas des performances garanties par le fabricant. Le choix définitif du matériel dépend de la reconnaissance préalable du terrain, de son état de portance, de l'accès, de l'état du matériel et de la compétence de l'opérateur. La faucheuse légère ne peut être utilisée que si le sol est suffisamment portant et si son passage ne risque pas de détériorer le milieu.

Caractéristiques opérationnelles

Matériel ou opération	Rendement	Consommation	Usage prévu
Débroussailleuse à lame	0,12 ha/h	0,8 L/h	Herbacées denses, intervention manuelle
Faucheuse légère avec ramassage	0,30 ha/h	1,6 L/h	Fauche sur terrain portant, exportation
Scie adaptée aux jeunes tiges	0,04 ha/h	Non fourni	Coupe sélective des tiges de petit diamètre
Conversion de surface	1 ha = 10 000 m²	Sans objet	À appliquer aux calculs du sujet

Données communiquées par ÉcoRives Vendée pour la préparation de ce chantier.

DT 3 : CONSIGNES DE CHANTIER, SUIVI ET GESTION DES PRODUITS DE COUPE

Les consignes du donneur d'ordre sont les suivantes : respecter les limites matérialisées ; conserver les deux îlots de refuge et les arbres marqués ; ne pas intervenir dans le secteur D ni dans la bande de protection de 5 m autour de la mare ; réaliser la fauche en laissant une hauteur résiduelle comprise entre 8 et 12 cm ; exporter les produits de fauche hors des secteurs humides afin d'éviter leur accumulation sur place ; regrouper les rémanents ligneux en zone sèche désignée par le responsable de chantier, sans les déposer dans la mare, sur les îlots de refuge ou dans les accès. Avant les travaux, reconnaître le sol et repérer les obstacles. Pendant les travaux, contrôler le respect des limites et l'état du matériel. À la fin, vérifier les hauteurs de coupe, les zones conservées, la propreté des accès et l'absence de dépôts dans les zones interdites.

Les opérations sont conduites conformément aux obligations générales de prévention et de sécurité au travail, aux consignes de l'employeur et aux prescriptions applicables aux équipements utilisés. Les équipements de protection individuelle sont déterminés à partir de l'évaluation des risques et des instructions du fabricant.

Points de contrôle de chantier

Étape	Contrôle attendu	Résultat attendu
Avant intervention	Limites, accès, obstacles, portance et balisage	Zone comprise et sécurisée par l'équipe
Pendant intervention	Îlots, arbres marqués, bande de protection et hauteur de coupe	Consignes respectées sans dégradation repérée
Après intervention	Exportation, dépôts, accès et état des secteurs conservés	Chantier propre et conforme aux prescriptions

Liste de contrôle à adapter aux conditions réellement observées.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Tableau d'analyse des secteurs, à rendre avec la copie **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cellules marquées « ... » à partir des données des DT 1 à DT 3. Indiquez les surfaces réellement traitées et les secteurs où aucune intervention n'est autorisée.

Diagnostic opérationnel par secteur

Secteur	Surface totale	Surface à préserver ou exclue	Surface à traiter	Intervention ou consigne
A	4 800 m²	.....	.....	.....
B	2 400 m²	.....	.....	.....
C	1 200 m²	.....	.....	.....
D	1 200 m²	.....	.....	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Préparation du protocole opératoire, à rendre avec la copie **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau en vous appuyant sur les DT 1 à DT 3. Les réponses doivent préciser les opérations, les matériels, les mesures de préservation et les contrôles associés.

Feuille de préparation du chantier

Opération et secteur	Matériel ou méthode	Consignes de réalisation et de préservation	Contrôles avant ou après l'opération
Intervention herbacée, secteur A	.....	.....	.....
Intervention herbacée, secteur B	.....	.....	.....
Coupe sélective, secteur C	.....	.....	.....
Secteur D et éléments à conserver	.....	.....	.....
Gestion des produits de coupe	.....	.....	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.